

Ministère de l'Economie et des Finances

.....

Secrétariat Général

.....

République du Mali

Un Peuple- Un But – Une Foi

.....

31 MARS 2020

COMMUNIQUE

Le ministre de l'Economie et des Finances porte à la connaissance du public en général et des contribuables en particulier que la date limite de paiement des vignettes automobiles et Taxes sur les Transports Routiers (TTR), de l'impôt synthétique et des acomptes provisionnels IS/IBIC, fixée au 31 mars 2020, est reportée au 31 mai 2020.

Le ministre de l'Economie et des Finances invite les contribuables concernés à observer strictement ce nouveau délai.

Le Ministre de l'Economie et des Finances PO

Le Secrétaire Général



Bangaly Nko TRAORE
Chevalier de l'Ordre National